Le Puffin de Westland

(Procellaria westlandica)







LE PUFFIN DE WESTLAND est l'un des cinq pétrels de taille moyenne et grande du genre *Procellaria*, avec le Puffin de Parkinson (P. parkinsoni), le Pétrel Gris (P. cinerea), le Pétrel à Lunettes (P. conspicillata) et le Puffin à Menton Blanc (P. aequinoctialis). L'espèce est de couleur entièrement brun foncé et noire, avec des pattes et des doigts noirs. Son bec est jaune clair avec la pointe noire. Il ressemble au Puffin de Parkinson, qui est plus petit.

Le Puffin de Westland est une espèce endémique de Nouvelle-Zélande qui se reproduit actuellement sur un seul site uniquement : dans les collines proches de la petite communauté de Punakaiki sur la côte ouest de l'île sud de la Nouvelle-Zélande. Autrefois, son aire de reproduction connue était légèrement plus étendue. La population de l'espèce est estimée à environ 3 000-5 000 couples reproducteurs se reproduisant une fois par an. Si l'on ajoute les oiseaux non-reproducteurs, la population adulte de l'espèce pourrait atteindre 14 000 individus. La tendance de la population reste

incertaine. L'aire de répartition non reproductrice en mer s'étend jusqu'à la côte est de l'Australie (rarement) et la côte pacifique de l'Amérique du Sud. Le suivi par satellite indique que les oiseaux reproducteurs ont l'habitude de rechercher de la nourriture sur le plateau et le talus continental de la Nouvelle-Zélande.

Le Puffin de Westland se reproduit en colonie pendant l'hiver austral. Le couple pond un œuf unique dans des terriers creusés entre les racines des arbres dans une forêt mixte et dense de podocarpus. Son régime alimentaire comprend des poissons et des calmars pêchés en surface et en plongeant à faible profondeur. Ils récupèrent



également les déchets de pêche des palangriers et des chalutiers.

L'espèce est exposée à des risques liés à la pêche, notamment la capture accessoire dans les palangres et la collision avec les chaluts lorsque les oiseaux cherchent de la nourriture dans le sillage des navires. Les menaces terrestres comprennent les mammifères introduits (Opossums Communs à Queue de Brosse, , rats, chats férals, chiens férals et chèvres férals et possiblement porcs férals) dans la zone de reproduction, ainsi que l'éclairage et les lignes électriques des rues et des villages voisins, causant la chute des oisillons, qui peuvent ensuite être victimes du trafic routier. Les oiseaux reproducteurs sont exposés aux risques de tempêtes violentes qui détruisent les terriers. En 2014, une tempête a causé des dommages à la moitié des colonies de reproduction. Le Puffin de Westland est classé dans la catégorie d'espèce « Vulnérable » et d'espèce peu connue au niveau national.

Le site de reproduction du Puffin de Westland est en grande partie contenu dans une zone de protection spéciale qui jouxte le parc national de Paparoa. L'accès, y compris les visites touristiques guidées empruntant une passerelle et se rendant à un abri d'observation, se fait sur autorisation. Des pièges sont installés le long de la passerelle pour attraper les hermines et les rats. Des efforts récents plutôt réussis ont permis de réduire la chute des oisillons en éteignant l'éclairage des rues pendant la saison où les oisillons quittent le nid. L'espèce est inscrite à l'Accord sur les albatros et les Espèce (ACAP) et à l'annexe II de la Convention sur les espèces migratrices. L'organisation caritative Westland Petrel Conservation Trust œuvre en faveur de la promotion, du soutien et de la participation active à la conservation, la préservation et la protection du Puffin de Westland.

Sources:

ACAP, 2012, Procellaria westlandica.

https://www.acap.aq/index.php/fr/ressources/especes-l-acap

Bell, E.A., 2013, Westland petrel, *In:* Miskelly, C.M. (dir.) *New Zealand Birds Online*. http://www.nzbirdsonline.org.nz/species/westland-petrel

BirdLife International, 2021, Fiche d'information sur les espèces : *Procellaria westlandica*. http://datazone.birdlife.org/species/factsheet/westland-petrel-procellaria-westlandica/text

John Cooper, responsable de l'information de l'ACAP, www.acap.aq, 19 janvier 2021